

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique A K E R M A N	Type H 7 M B	Fiche d'homologation N° CH 5057 02
--	-------------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur AKERMANS VERKSTAD AB, Eslöv (S)
 Identification "H 7 M B" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à gauche, dans le compartiment de la partie hydraulique, sur le couvercle du moteur
 N° du châssis à gauche, à l'avant, en haut sur le véhicule, au-dessus de la roue
 Identification du moteur "TD 60 ." à l'arrière (en direction de marche), au centre du bloc, à côté de la jauge d'huile (frappé par
 Importateur principal AKERMANS BAUMASCHINEN AG, 8855 Wangen / SZ l'importateur
 Véhicule homologué 0 175

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique
 Transmission entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses 2 Entraînement toutes roues
 Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur toutes roues,
 depuis la pédale commandant la soupape, jusqu'au maître-cylindre =
1 circuit; à partir du maître-cylindre = 2 circuits
 Frein auxiliaire (à ressorts, progressif, 2 cylindres sur 1 disque, sur l'ar-
bre à cardan; pression de service = pompe à huile rivée au
 Frein d'arrêt (moteur; libération de secours par réservoir d'azote; libé-
ration mécanique: par vis aux cylindres
 Contrôle 2 circuits contrôle du niveau; LT séparée (monté par l'importat.

Moteur
 Marque VOLVO PENTA Type TD 60 . (turbo)
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6
 Alésage 98,43 Course 120
 Cylindrée 5475 CV-impôt 27,87
 Puissance en kW 109 à t/min 1800
 DIN CV 148
 Bruit à proximité 90 dB/A à t/min 1950 x)
 Silencieux 1= 860 x 210 x 310 mm
 Mesure des gaz ECE-24; Sacharach = 5,0
 Déparasitage -

Carrosserie excavatrice §)
 Nombre de portes 1 Indic. vitesse -
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs gauche / droite
 Cale 1/390x300x260 mm Attelage -
 Antivol -
 Nombre de places 1 av. centre ar.
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur 2500 Empattements 2500
 Largeur 2500 Essieu double av. ar.
 Hauteur 3800 Voie 1870 ar. 1870
 Porte à faux lat. Voies av. ar.
 av. 4100 ar. 1400 Braquage # g 14100 d 13800
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 4900

Poids avant arrière total
 Poids à vide 7350 6850 14200
 Charge utile (poids avec la lame niveleuse avant)
 Poids total 14200
 Garantie fabr. 14380
 Dimens. pneus 9.00-20 9.00-20 (Variantes
 Ply/bars 12 / 6,75 12 / 6,75 voir
 Charge 13440 13440 remarques)
 pour V max 20 20
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h
 Vitesse maximale testée 20 km/h
 à 1950 t/min au moteur

Équipement	BOSCH CH 1 0821 02		
Feux de route	BOSCH CH 1 0821 02	\$\$)	
Feux de croisement	BOSCH CH 1 0821 02		
Feux de position	R	(E)	
Feux rouges	S1	(E)	
Feux stop			
Clignoteurs	av 1	(E) AV=	K 12642 \$\$) ar 2a (E)
Catadioptres	av	I (E)	ar 2+2= I (E)
Feux de gabarit	av A	(E) sur la flèche	ar
Feux complémentaires	3 lampes de travail avec lampe-témoin		
Eclairage plaque	-		
Essuie-glace	2/ balais		sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 2008 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	A K E R M A N		H 7 M B
Homologation N°	CH 5057 02		
Carrosserie	excavatrice		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	14200	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	27,87
Poids total	14200	Cylindrée	5475

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 20 km/h, 2ème palier, IA 29,1 = 85 dB/A.
- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4900 mm.
- ***) Rayon de visibilité 12 m : bouché partiellement vers l'avant, à droite par le bras de l'excavatrice; un rétroviseur supplémentaire (300 cm²) à droite, dirigé vers l'avant est exigé.
- §) Carrosserie : le véhicule peut sur demande être équipé à l'avant d'une lame niveleuse.
- §§) Équipement : la hauteur des feux de croisement et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: à l'avant et à gauche et à droite de la flèche;
- 138 - signalisation jaune/noir: sur la protection de l'arête de la niveleuse;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées;
- 141 - doivent être assurés : le levier de pivotement de la tourelle, la commande de la partie hydraulique, le bras et le godet doivent être relevés et assurés;
- de nuit et lorsque les conditions atmosphériques l'exigent, feu de gabarit à l'avant de la flèche;
- le contrôle des 2 circuits du frein de service doit être branché lors de courses de transfert.

Remplace FH CH 5057 02 du 4.12.81
 Identification du moteur
 (1.06.84)

Lieu et date de l'homologation Siëbnen, 13.11.79

Service fédéral d'homologation